FQCE - Fiche produit relative aux qualités et caractéristiques environnementales

Editée conformément aux exigences du décret 2022/748 du 29 avril 2022

BOSTIK ENDUIT GARNISSANT PATE

Date de révision 09-sept.-2025
Remplace la date 18-déc.-2023

Nom du produit BOSTIK ENDUIT GARNISSANT PATE

Produit(s) couvert(s) 30604343

Code générique/code-barres 3549212471309

I. Qualités et caractéristiques environnementales du produit – (pour toutes les références)

Critères	Valeurs
SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :	Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)
Substances dangereuses **Substances présentant un niveau de préoccupation comparable aux substances extrêmement préoccupantes (Liste ANSES)**	Ce produit ne contient pas de substances dangereuses répondant à ce critère
Perturbateurs endocriniens (liste ANSES)	Ne contient pas de perturbateurs endocriniens
Prime ou pénalité payée à un éco organisme	Prime
Enduit en pâte, en phase aqueuse, classé « non dangereux » selon le règlement CLP.	

II. Qualités et caractéristiques environnementales des emballages

Critères	
Emballage	seau
Volume / poids de l'emballage	15
Unité de mesure	kg
Incorporation de matières recyclées	emballage comportant au moins 40 % de matières recyclées

Les informations communiquées dans cette fiche par BOSTIK reflètent l'état actuel de nos connaissances à la date de rédaction de ce document. Elles s'appuient sur les données transmises par nos fournisseurs.

Les mentions négatives n'étant pas requises selon la loi AGEC, les champs des caractéristiques concernées n'apparaissent pas.